

**Objet : Accompagnement à l'orientation et réunion d'information sur le nouveau lycée**

Madame, Monsieur,

Lors de la journée d'information sur l'orientation du vendredi 21 décembre, les élèves de seconde ont été informés sur les différentes options qui s'offrent à eux en terme de filières et sur les choix d'enseignements possibles dans notre établissement. Vous en avez également été informé par courrier via scolinfo.

Dans le cadre de la réforme du lycée, les élèves de seconde qui envisagent une voie générale vont devoir émettre des **vœux** concernant les **trois enseignements de spécialités obligatoires** qu'ils suivront en première. Ces choix engagent les deux prochaines années au lycée et les études après le baccalauréat.

Le **travail d'accompagnement** réalisé par les professeurs principaux vise à identifier les spécialités dans lesquelles les aptitudes et l'intérêt des élèves garantiraient la motivation nécessaire à leur réussite dans la suite de leur parcours au lycée. Ils doivent répondre aux goûts et aux motivations des élèves dans les domaines qu'ils souhaitent approfondir pour construire leur projet personnel. En terminale, les compétences développées leur permettront de choisir les formations post-bac dans lesquelles ils seront les plus à même de réussir au vu des attendus de l'enseignement supérieur, et conformément au projet personnel qu'ils auront approfondi.

Le **calendrier de l'orientation en seconde** est le suivant :

- Janvier/Février : les élèves expriment leurs premières intentions
- Conseil de classe de 2<sup>nd</sup> trimestre : formulation des vœux (voie générale ou technologique ; vœux concernant la ou les spécialités)
- Conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre : choix définitif de la voie et/ou des enseignements de spécialité

Nous vous invitons donc à une **réunion d'information** qui se déroulera le **vendredi 1<sup>er</sup> février 2019**, à 18h, dans la grande salle d'étude du lycée. Nous vous présenterons les changements apportés par la réforme du lycée et le déroulement des étapes d'orientation à venir. Nous serons également à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Christophe Poupon,  
Chef d'établissement

Anne-Laure Martel,  
Directrice adjointe pour les lycées